

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE  
FRANCAISE

N° :.....



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE  
ETRANGERES

FILIERE : LANGUE FRANCAISE

OPTION : DIDACTIQUE DU FLE

Mémoire présenté pour l'obtention  
Du diplôme de Master Académique

Par: **OKBA BAKHTI**

**Intitulé**

**LES INTRFERENCES PHONIQUES DANS LES  
PRODUCTIONS ORALES. CAS DES ETUDIANTS  
DE PREMIERE ANNEE LMD/UNIVERSITE DE  
M'SILA**

**Soutenu devant le jury composé de:**

**Directeur de recherche :**

**Mme RIMA Ben khelil**

Université de M'sila

**Président :**

**Hamouma Lamri**

Université de M'sila

**Examineur :**

**Lahouaou Soumia**

Université de M'sila

**Année universitaire : 2017 /2018**

# Remerciement

Tout d'abord, louange à « Allah » qui m'a guidé sur le droit chemin au long du travail et m'a inspiré les bons pas et les justes réflexes.

Je tiens à remercier Mme RIMA BEN KHELILI, notre directeur de recherche, de nous avoir prodigué conseils et encouragements et aussi pour sa gentillesse, sa disponibilité, la pertinence de ses orientations.

Egalement un grand merci aux membres de jury d'avoir accepté de juger ce modeste travail de recherche.

Je suis très reconnaissant à mes parents, mes frères, mes belles sœurs et à tous ceux qui ont été à côté de moi tout au long de cette formation.



ONBA

# dédicace

Louange à Allah, le Clément et le Miséricordieux et que la bénédiction et la paix soient sur notre prophète Mohamed.

Avec les sentiments de la plus profonde humilité, je dédie  
ce modeste travail :

A ma douce et tendre Maman.

A mon père pour tout ce qu'il a fait pour moi.

A mes frères et mes sœurs.

A toute ma famille.

A mes amies et tous ceux que j'aime et j'apprécie.



OKBA

OKBA

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction générale.....</b>	<b>.....</b>
<b>Chapitre I : PAYSAGE LINGUISTIQUE EN ALGERIE</b>	
Introduction.....	4
1-Le français en Algérie.....	4
1-2- La situation linguistique en Algérie.....	4
1-2-1- La sphère berbérophone.....	4
1-2-2- La sphère arabophone.....	5
1-2-3- La sphère francophone.....	5
1-3- Le statut du français en Algérie.....	6
2-Etude comparative entre le système phonologique de l'arabe et le système français.....	6
2-1- Au niveau du système consonantique.....	7
2-2- Au niveau du système vocalique.....	10
3-La linguistique contrastive.....	13
3-1-bref historique.....	13
3-2-son rôle.....	14
3-3- l'analyse contrastive.....	14
4-L'enseignement de la phonétique du FLE.....	15
4-1- bref historique.....	15

4-2- Importance de la phonétique dans l'enseignement/apprentissage des langues secondes et étrangère.....	15
4-2-1 Compétence communicationnelle et phonétique.....	15
4-2-2 Phonétique et sémantique.....	16
4-2-3 Pourquoi l'oral d'abord ?.....	16
4-2-4 quelques difficultés qui poussent à enseigner la phonétique.....	16
Conclusion.....	

## **Chapitre II : LES INTERFERENCES ET LEURS TYPES**

Introduction.....	
1-L'interférence.....	20
1-1- définitions.....	20
1-2-Comment l'interférence se produit-elle ?.....	21
2-Les types d'interférences.....	21
2-1- les interférences phoniques.....	21
2-1-1- les types des interférences phoniques.....	22
2-1-1-2 les interférences consonantiques.....	22
2-1-1-3- les interférences vocaliques.....	22
2-2- les interférences morphosyntaxiques.....	23
2-3- les interférences lexicales.....	24
2-4- les interférences culturelles.....	24
3-les méthodes de correction phonétique.....	25

3-1- la méthode articulatoire.....	25
3-2- la méthode des oppositions phonologiques.....	25
3-3- la méthode verbo-tonale.....	26
3-4-la méthode comparatiste.....	26
4-la didactique de l'oral en FLE.....	26
4-1-qu'est ce que l'oral ?.....	27
4-2-quelle oral en classe ?.....	27
4-2-1- L'oral vecteur d'apprentissage.....	28
4-2-2- L'oral objet d'apprentissage.....	28
4-3- la spécificité de l'oral.....	28
4-4-Les composantes du discours oral.....	29
4-5- la compétence orale.....	29
4-5-1-la compréhension orale.....	30
4-5-2-la production orale.....	30
Conclusion.....	

### **Chapitre III : L'ANALYSE DU CORPUS**

Introduction.....	
1-la description du public et lieu visé et la présentation du corpus....	34
1-1- le profil du public visé.....	34
1-2- le lieu visé.....	34

1-3- la présentation du corpus .....	34
2- la démarche suivie.....	35
3- l'exploration du premier corpus.....	35
3-1- les enregistrements.....	35
3-2- L'analyse des résultats obtenus tirés des enregistrements.....	36
3-2-1- L'impact de l'assimilation de l'aperture régressive.....	36
3-2-2- L'impact de l'assimilation de l'aperture progressive.....	37
3-2-3- neutralisation du trait labialisé.....	37
3-2-4- la confusion et la dénasalisation des voyelles nasales.....	37
3-2-5- les difficultés en consonnes.....	37
4- le deuxième corpus.....	38
4-1- les résultats obtenus du questionnaire destiné au enseignants.....	38
4-2- L'interprétation des résultats du questionnaire.....	44
5- Tentatives pour restreindre le champs de l'interférence phonique.....	44
<b>Conclusion.....</b>	
<b>Conclusion générale.....</b>	
<b>Bibliographie.....</b>	
<b>Annexe</b>	
<b>Résumé</b>	

## **Introduction générale .....**

---

L'appropriation d'une compétence de production orale en français langue étrangère demeure un enjeu fondamental chez les étudiants algériens, parce que ça leur permet de s'exprimer dans des situations de communication diverses.

Notre travail de recherche se focalise sur l'étude des productions orales produites par les étudiants universitaires en général, et les interférences de type phonique en particulier, qui se manifestent souvent dans leur discours. Nous avons remarqué que les étudiants ont tendance à comparer les sons de la langue cible ( langue étrangère ) aux sons de leur langue source ( langue maternelle ) ;

C'est justement ce constat qui nous a amené à aborder ce thème de recherche \* les interférences phoniques dans les production orales cas des étudiants de 1<sup>ère</sup> année LMD /université de M'sila \*.

Lors de leur production orale, les étudiants articulent les sons français d'une façon qui porte naturellement plus des caractéristiques de la langue maternelle, Ce qui parfois pourrait créer des difficultés d'intercompréhension chez eux . des difficultés à faire la différence entre un son et un autre, enseignant ce qu'on appelle l'interférence.

Selon Jean Dubois « **on dit qu'il y a, un interférence, quand un sujet bilingue utilise dans une langue ciblée A, un trait phonétique, lexicale ou syntaxique caractéristique de la langue B** ».

Donc ces incorrections ou bien ces interférences au niveau de la prononciation des phonèmes du FLE, n'est que le résultat du contact entre les deux systèmes linguistiques en question (la langue arabe et la langue française). Sachant qu'en Algérie on parle d'une situation plurilingue traduite par la coexistence de plusieurs langues et souvent des variétés d'une même langue : l'arabe classique, l'arabe dialectal, la langue berbère et la langue française. Autrement dit, lors de l'apprentissage d'une langue étrangère les systèmes phonologiques s'interfèrent. En outre, l'étudiant qui communique en français langue étrangère, qui possède un système phonétique différent de celui de la langue arabe est confronté à des différences qui influent sur sa perception ; alors il devient sourd à certains phonèmes. cette surdité s'explique par la méconnaissance des phonèmes qui ne figurent pas dans sa langue maternelle .

Le choix de notre thème n'est pas le fruit du hasard, car nous avons constaté qu'il existe des difficultés de prononciation dans l'apprentissage du FLE, alors nous avons décidé de mettre le doigt sur ce problème.

Une autre raison nous a motivé en optant ce sujet vient de notre vécu personnel du moment que nous étions touché par ce problème.



## **Introduction générale .....**

---

De ce fait, notre problématique porte sur: Comment se manifestent les interférences phoniques dans les productions orales des étudiants de 1<sup>ère</sup> année universitaire ?

Pour répondre aux questions déjà posées ci-dessus, nous avons émis des hypothèses qui stipulent que :

- les interférences phoniques dans les productions orales des étudiants sont de types vocaliques et consonantiques.
- la langue maternelle influe le comportement linguistique des étudiants sur l'acquisition des phones du FLE.

Notre travail a pour but de :

- trouver des stratégies suggérées pour faciliter la prononciation des phones du FLE.
- souligner les différents facteurs entravant la prononciation correcte des sons par nos étudiants.

Pour vérifier les hypothèses émises au départ, nous avons choisi de suivre une méthode à la fois descriptive et analytique. cela dit, nous allons procéder par l'identification ainsi que l'analyse des interférences phoniques qui apparaissent lors de l'utilisation du français.

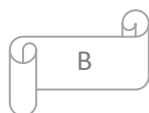
Notre choix s'est fait sur les étudiants de première année LMD du département de français, université (de M'sila) comme échantillon pour faire des enregistrements sonores lors de leurs productions orales, pendant deux séances de compréhension et production orales. Puis en deuxième lieu nous avons réalisé un questionnaire destiné aux enseignants de français .

Nous allons diviser notre recherche en trois chapitres :

Le premier sera consacré à la situation sociolinguistique en Algérie, en se concentrant sur la statut du français en Algérie. Ensuite, nous réaliserons une étude comparative entre les deux systèmes phonologique, en question. en outre, nous parlerons de la linguistique contrastive et l'enseignement de la phonétique.

Le deuxième chapitre s'intéressera aux typologies d'interférences et méthodes de correction phonétique, où nous allons mettre l'accent sur les interférences phoniques et leurs types (consonantiques et vocaliques). nous parlerons, enfin, de la didactique de l'oral et plus précisément la compétence de production orale .

Enfin, le troisième chapitre contient la partie pratique dans laquelle nous avons analysé toutes les données recueillies, le questionnaire posé aux enseignants ainsi que les différents enregistrements des productions orales des étudiants.



# ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

---

## **Introduction :**

Dans ce premier chapitre nous entamerons la situation sociolinguistique du français en Algérie, ainsi que son statut, puis nous ferons une étude comparative entre les deux systèmes phonologiques en question ; afin de connaître la spécificité linguistique des deux langues et les points convergents et divergents sur le plan phonologique. Dernièrement, nous finirons la linguistique contrastive et son rôle ainsi que l'enseignement de la phonétique du FLE.

## **1-Le français en Algérie :**

### **1-2- La situation linguistique en Algérie :**

La situation linguistique en Algérie, peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues : l'arabe , le français et la berbère ou la tamazight ; ainsi que, des variétés des langues. Alors, la situation linguistique en Algérie est assez diversifiée et complexe. J.L. Calvet synthétise brièvement la situation plurilingue comme suit : « *il s'agit d'une mosaïque linguistique, déterminée par la coexistence de langue de la tradition orale et de langue de la tradition écrite* »<sup>1</sup>.

Trois langues, berbère, arabe et français, ainsi que des variétés régionales de chacune, sont en usage dans le pays, et qui font un plurilinguisme, s'organise autour de trois sphères langagières <sup>2</sup>:

### **1-2-1- La sphère berbérophone :**

Le berbère, la langue la plus ancienne du Maghreb, est attestée par des inscriptions "Lybiques" qui remonteraient au néolithique. Un alphabet utilisant les caractères "Tifinagh" est encore en usage de nos jours chez les touareg, dans la vie quotidienne et la correspondance, alors que la culture et la littérature sont orales.

Le mot berbère lui-même viendrait du mot "barbare" ; le mot "kabyle" quant à lui est issu de l'arabe et signifie "les tribus. nous lui préférons aujourd'hui le mot berbère "tamazigh" qui signifie "homme libre" et qui réfère aux variétés linguistiques régionales ( chleuh et tamazigh au Maroc ), au kabyle du Kabylie, au Cheoui des massifs du Chenoua et du Dahra, au chaoui des Aurès, au mozabite du Mzab, au zenète du sahara, au tamachek

---

<sup>1</sup>Jean Louis. CALVET, *l'Algérie à la croisée des langues et des cultures*, in travaux du français langue étrangère, N45 université Paul Valéry - Montpellier, 2001, p.62.

<sup>2</sup>Khoula. TALEB IBRAHIMI, Le concept de sphère est pris de. K, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Hikma, 1997, p.2.

## ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

---

du Hoggar-tassili ainsi qu'à d'autres foyers de dispersion incomplètement recensés en Algérie.

Aujourd'hui, le tamazigh, est enseigné dès le cycle primaire, après un accord signé au plus haut degré de l'état. Il deviendrait ainsi la deuxième langue nationale officielle du pays à partir de l'année 2017.

### **1-2-2- La sphère arabophone :**

L'arabe fusha, littéralement arabe clair et éloquent, est devenu au fil du temps, synonyme du régi, Elle est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi qu'elle occupe. Elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusha (ou classique), puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre les algériens, ensuite ce que nous appelons le « dialecte des cultivés » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ; qui se distribuent en variantes locales et régionales.

Cette répartition permet de distinguer en Algérie, les parlers ruraux des parlers citadins (en particulier ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Nedrouma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l'Est autour de Constantine, l'algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le sud qui, de l'Atlas saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une diversité dialectale d'Est en Ouest.

### **1-2-3- La sphère francophone :**

La langue française s'introduit en Algérie dans les fracas du colonialisme. A l'indépendance, le pays hérite d'une élite francisante qui maintient le français comme langue du pouvoir économique et financier, scientifique et technique. Aujourd'hui, il est enseigné dès le primaire comme langue étrangère dans tout le pays. Il reste la langue d'enseignement dans la plupart des filières scientifiques, en médecine et en architecture. Par ailleurs, il est très présent par la publication d'ouvrages en français, par l'importation de matériel pédagogique et la formation supérieure à l'étranger.

En sciences sociales, humaines et juridiques, c'est la langue d'enseignement de 3<sup>e</sup> cycle, en concurrence avec l'arabe. La presse et l'édition diffusent de nombreux titres en français.

### **1-3 le statut du français en Algérie :**

La langue française occupe une place importantes et prestigieuse ; dans la société algérienne. Cette place est imposée par la pratique du français dans plusieurs domaine : social, économique, éducatif, ainsi que dans la vie quotidienne.

Le français bénéficie d'un double statut, pour K. Taleb Ibrahimï affirme que : « *la langue française oscille constamment entre le statut de langue seconde et celui de langue étrangère privilégiée, elle est partagée entre le déni officiel d'une part, la prégnance de son pouvoir symbolique et la réalité de son usage, d'autre part* »<sup>1</sup>. il s'agit, donc, que le français est à la fois une langue étrangère et seconde. Quant au statut officiel attribué à la langue française dans les décris politiques, c'est celui de langue étrangère, mais cela ne l'empêcherait pas d'occuper une place importantes dans la vie sociale des algériens ; et de prendre du terrain, prestige et jouit d'un statut de langue seconde.

### **2-étude comparative entre le système phonologique de l'arabe et le système français :**

comme toutes les langue à large diffusion. L'arabe connaît un nombre élevé des variétés dialectales et sociales. Rappelons que cette langue est parlée par 160 millions de personnes sur une aire géographique qui s'étend sans discontinuité. De plus, l'utilisation actuelle de médias tel que la radio, la télévision et le cinéma permettent de constater l'émergence d'une langue comprise par un grand nombre de personnes et que l'on peut nommer l'arabe standard. C'est de cette variété que nous nous occuperons.

Tout d'abord, le système phonétique arabe est beaucoup plus riche au niveau des consonnes par rapport au système français, alors que, le système arabe contient 25 consonnes, et le système français comprend 20 consonnes. En ce qui concerne les voyelles, le système phonétique arabe comprend 3 voyelles, tandis que le système phonétique de la langue française contient 6 voyelles, où nous relevons 13 sons qui correspondent aux ces 6 voyelles comme lettres. nous poursuivons notre étude en de dégager la différence entre les deux systèmes phonétique comme suit :

---

<sup>1</sup> K.TALEB IBRAHIMI, *L'arabisation, lieu de conflits multiples* in réflexions : Elites et questions identitaires, Alger, Casbah, 1997, p.45.

# Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie

## 2-1- au niveau du système consonantique :

Point D'articulation		mode d'articulation						
		bilabiales	Labio- dentales	Inter- dentales	Alvéo- laires	Pré- palatales	palatales	Post- palatales
occlusives	sourdes	p			t		g	
	sonores	b			d		K	
	nasales	m			n			
Constructives Ou fricatives	sourdes		f		s	f		
	sonores		v		z	ʒ		
vibrante	sonores				r			
latérale					L		R	
Semi-voyelles Ou semi- consonne	sonores	w				J(i devant Voyelle)		w

**Tableau1 : Système consonantique du français<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Mohamed Hasanat, Acquisition d'une langue seconde : les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe - français, 2007,p. 215.

## Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie

			bilabiales	Labio dentales	Inter dentales	Aléolaires	Pré-palatales	palatales	Post-palatales	pharyngales	laryngales
Orales non-emphatiques	occlusives	sonores	b ب			d د					
		sourdes				t ت	K ك	q ق		ء ؟	
	fricatives	sonores			d ذ	z ز	j ج	Ġ غ		ε ع	
		sourdes		f ف	θ ث	s س	š ش		x خ	h ح	h هـ
Orales emphatiques	occlusives	sonores				ض د					
		sourdes				ط ت					
	fricatives	sonores			ð ظ						
		sourdes				ص س					
Nasales	occlusives	sonores	m م			n ن					
Liquides	latérales	sonores				l ل					
	vibrantes	sonores				r ر					
Semi-consonnes			w و			Y ي		w و			

**Tableau 2 : système consonantique de l'arabe<sup>1</sup>**

Un simple coup d'œil sur les deux tableaux, nous permet de constater que l'arabe possède un nombre très élevé de consonnes, et que son système consonantique est beaucoup plus riche que celui du français, surtout aux points d'articulation vélaire, uvulaire, pharyngal et laryngal. Par ailleurs, cette langue connaît des phonèmes consonantiques dits emphatiques ou laminaux, c'est-à-dire prononcé avec le plat de la langue et non la pointe. Ces phonèmes sont absents du système consonantique français .

➤ le système de l'arabe possède une seule occlusive bilabiale [b], alors que le français en connaît deux [p] et [b].

<sup>1</sup>Mohamed Hasanat, op. cit., p. 213.

## **Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie**

➤ le système phonologique des consonnes de l'arabe possède une seule continue au point d'articulation labiodentale : la sourde [f]. le français, en revanche, connaît, à côté de cette dernière, sa correspondante sonore [v].

➤ les phonèmes arabes /r/ et /h/ dans le tableau 2, sont deux exemples de consonnes préoccupantes. Ces consonnes ont certaines qualités uniques qui les distinguent de celles des français :

- le /r/ en arabe est prononcé au début du mot, au milieu et à la fin. Il est produit en tapant l'arrière de la langue contre les dents supérieures comme dans les mots : "نار" [na :r] (feu), بارد [ba :rid] (froid), (Dweik,288)<sup>1</sup>. cette consonne est roulée quand elle est gémignée comme dans : "مرض" (soigner) [marrada]. Néanmoins, en français, il n'existe qu'un seul phonème /R / qui se réalise en diverses variations : les plus courantes sont [R] parisien et [r] roulé. Cette différence de prononciation n'a aucune fonction distinctive et le mot « riz » peut être prononcé [Ri] ou [ri] sans changer le sens. Cependant, l'arabe possède deux phonèmes distincts /r/ "ر" et /ġ/ "غ", ce dernier est très proche de la prononciation du /R/ parisien (Fesfes, 38-39)<sup>2</sup>.

➤ L'arabe peut renforcer une consonne quelconque ( Blanchère,1958 : 12). Il indique ce renforcement à l'aide du signe " ء " (shadda) (Cf. Fesfes, 50-52) <sup>3</sup>.

- ce terme qui correspond à la "gémiation" n'apparaît pas dans le tableau du mode d'articulation des consonnes, ( probablement parce qu'il ne modifie pas leur nature propre, mais prolonge seulement leur tenue) (Cantineau,1960 : 25)<sup>4</sup>. Ce signe prolonge la durée d'une articulation consonantique « environ de moitié et en augmente l'intensité » (Dubois,1973 :225). Exemple : " ثَمَّ " [θumma], puis le /m/ redoublé est accentué par le "shadda".

- Aussi la gémiation a une valeur lexicale dans la langue arabe, car cette dernière oppose la consonne simple à la consonne gémignée ; exemple : " وقع " : [waqaæa] « il est tombé » ; et " وقعَّ " : [waqqaæa] « il a signé ».

- En français cette opposition n'a pas de valeur linguistique. Elle peut parfois avoir une valeur expressive ; comme pour exprimer une violente émotion : " s'est succulent !" . la

<sup>1</sup>B. Dweik, «Bilingualism and the problem of linguistic and cultural interference», *Arabic language and culture in a borderless world*, Kuwait University, 2000, p. 288.

<sup>2</sup>Neireuz. Fesfes, *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse, 1994, p. 38-39.

<sup>3</sup>Ibid, p. 50-52.

<sup>4</sup>J. Cantineau, *Etudes de linguistique arabe*, Paris: Klincksieck, 1960, p. 25.

## ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

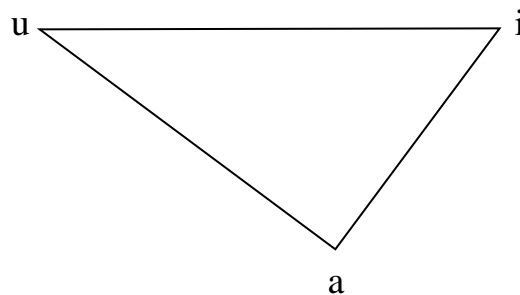
gémination n'apparaît pratiquement que dans certaines prononciations académiques ou régionales (Dubois, 1973)<sup>1</sup>.

➤ Le "ء" (hamza) (Cf. Fesfes, 47-49)<sup>2</sup> est une consonne arabe transcrite phonétiquement par [ʔ]. c'est une attaque glottale quand il n'est pas accompagné d'une voyelle comme dans le mot "الؤلؤ" [lu ʔlu ʔ] (perles) ; ou une attaque vocalique quand il est accompagné d'une voyelle comme dans "أكل" (il a mangé) [ʔakala]. le hamza n'existe ni dans l'alphabet français ni dans la transcription phonétique du français. Nous pouvons cependant l'entendre au début de la phrase surtout quand le mot commence par une voyelle comme "il est sorti" où "il" transcrit [il] et non [ʔil]. la différence de transcription est due aux habitudes de chaque langue : en arabe, la syllabe ne commence jamais par une voyelle ; cette règle n'est pas valable pour la langue française qui permet d'avoir une syllabe commençant par une voyelle.

➤ En effet, le français permet le groupement de deux ou trois consonnes dans la même syllabe, exemple : script, scrutin, constitution. L'arabe ne permet pas ce type de groupement consonantique. Il permet seulement le groupement de deux consonnes comme dans les mots : nahr, mahd, wafd.

La langue arabe, est considérée comme une langue à vocalisme pauvre parce qu'il n'existe que trois voyelles sous deux formes : brèves et longues [a], [a:] / [u], [u:] / [i], [i:]. « la langue arabe se caractérise par un consonantique riche et un vocalisme pauvre »<sup>3</sup>.

### **2-2- au niveau du système vocalique :**



### **Le système vocalique de l'arabe<sup>4</sup>**

<sup>1</sup>J. Dubois, *Dictionnaire de linguistique*, Paris: Larousse, 1973.

<sup>2</sup>Neireuz. Fesfes, op. cit., p.47-49.

<sup>3</sup> <http://www.dilap.com/phonetique-arabe/arabe-phonetique.htm> consulté le 10/01/2018.

<sup>4</sup>Med. MAKHLOUF, L. DENIS et autres, *Influence de la langue maternelle Kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française*, p. 03.

## ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

le système du français possède 16 phonèmes, Pierre Léon les classe selon les traits articulatoires comme suit :

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures	
	Ecartées	Arrondies	Ecartées	Arrondies
Très fermées	<b>i</b> (si)	<b>y</b> (su)		<b>u</b> (sous)
Fermées	<b>e</b> (ses)	<b>ø</b> (ceux)		<b>o</b> (seau)
Moyenne		<b>ə</b> (ce)		
Ouvertes	<b>ɛ</b> (sel)	<b>œ</b> (seul)		<b>ɔ</b> (sol)
Très ouvertes	<b>a</b> (patte)	<b>ɑ</b> (pate)	<b>ɑ</b> (pâte)	

**Tableau1 : Traits phonétique des voyelles orales<sup>1</sup>**

Antérieur		Postérieur
Ecartées	<b>ẽ</b> (vin)	<b>ã</b> (vent)
Arrondies	<b>œ</b> (un)	<b>õ</b> (vont)

**Tableau 2 : Traits phonétiques des voyelles nasales<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Pierre. LEON, *Phonétique du FLE : prononciation de la lettre au son*, Armand Colin, Paris, 2009, p.10.

<sup>2</sup> Ibid. p. 10.

# Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie

Les voyelles de l'arabe et du français peuvent être classifiées en trois catégories :

1- Voyelles communes <sup>1</sup>:

Voyelles brèves, comme [a], [i], [u]

Voyelles arabes	Voyelles français
الفتحة [a] comme dans "قمر" [qamar]	[a] comme dans "chat" [ʃa]
الكسرة [i] comme dans "بنت" [bint]	[i] comme dans "fil" [fil]
الضمة [u] comme dans "بن" [bun]	[u] comme dans "poupée" [pupe]

2- Voyelles limitées à la langue arabe et à la langue française<sup>2</sup>:

Voyelles limitées à la langue arabe	Voyelles limitées à la langue française
<p><b>A .Voyelles longues :</b></p> <p>الألف [a :] comme dans "باب" [ba :b]</p> <p>الواو [u :] comme dans "سوق" [su :q]</p> <p>الياء [i :] comme dans "ريف" [ri :f]</p>	<p><b>A . phonèmes vocaliques oraux :</b></p> <p>/œ/ : "jeune" [ʒœn]</p> <p>/ø/ : "aveu" [avø]</p> <p>/ɔ/ : "col" [cɔl]</p> <p>/y/ : "mur" [myʀ]</p> <p>/e/ : "année" [ane]</p> <p>/ɛ/ : "bec" [bɛc]</p> <p>/ə/ : "me" [mə]</p> <p>/ɑ/ : "flamme" [flɑm]</p> <p>/o/ : "sot" [so]</p> <p><b>B. phonèmes vocalique nasaux ;</b></p> <p>/ã/ : "ange" [ãʒ]</p> <p>/ẽ/ : "main" [mẽ]</p> <p>/õ/ : "ongle" [õgl]</p>

<sup>1</sup>Mohamed Hasanat, op. cit., p. 218.

<sup>2</sup> Mohamed Hasanat, op. cit., p. 219.

## ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

➤ la langue arabe possède trois archiphonèmes<sup>1</sup> vocaliques (Cf. Fesfes, 44-47)<sup>2</sup> ; exprimés par trois voyelles longues, qui se réalisent scripturalement par " ا - ب - ي " et phonétiquement par [a :, u :, i :]. Cependant, en français, le cas est différent : les [w], [ʁ], [j] sont des semi-consonnes, leur graphèmes de base sont :

- le « w » comme dans : "loi" [lwa].
- Le « u » devant une voyelle comme « lui » [lʁui].
- Le « i » devant une voyelle comme « chien » [ʃjɛ̃].

Ces trois graphèmes transcrivent aussi des voyelles, sauf le « w », mais ils ne peuvent jamais transcrire des consonnes .

➤ La langue arabe possède également trois voyelles brèves ou points-voyelles [a,u,i] placées à l'écrit comme des mouvements "حركات" [haraka :t] « des signes qui sont écrits au dessus ou au dessous des caractères et dont certains représentent les voyelles brèves. Cependant, l'écriture ne porte, dans son usage courant, aucun de ces signes ».

➤ La distinction fonctionnelle dans la langue arabe entre voyelles brèves et voyelles longues n'existe pas dans la langue française, sauf en prosodie où la voyelle est plus longue quand elle est accentuée, mais cela ne change jamais le sens du mot, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de valeur linguistique.

### **3-La linguistique contrastive :**

#### **3-1-bref historique :**

La linguistique contrastive pourrait être définie d'une façon simple comme « *une branche de la linguistique appliquée dont l'objectif est la comparaison des systèmes linguistiques de deux ou de plusieurs langues afin de faciliter leur enseignement et leur apprentissage ainsi que la traduction.* » (Sóres, 2008 :18)<sup>3</sup>.

Les premières études contrastives remontent aux années 1950 aux Etats-Unis. L'ouvrage de Robert Lado (1957) *Linguistics Across Cultures* est considéré comme l'ouvrage fondateur de la linguistique contrastive, dans lequel R. Lado a élaboré les fondements théoriques de cette discipline sur des bases déjà échafaudées par Ch. C . Fries, qui est le pionnier de ces recherches. Et parmi les autres figures emblématiques de cette discipline on trouve les noms de Uriel Weinreich, R. L. Politzer, Ch. A. Ferguson, R. P.

<sup>1</sup>Archiphonème, définition: unité phonologique regroupant les particularités distinctives de deux ou plusieurs phonèmes dont l'un au moins est exclu dans certaines positions.

<sup>2</sup>Neireuz .Fesfes, op.cit., p. 44-47.

<sup>3</sup>A. Sóres *Typologie et linguistique contrastive*. Bern, Peter Lang, 2008, p. 18.

## ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

---

Stockwell et J. B. Carrol. Il faut noter ici que U. Weinreich, est considéré aussi comme un des pères fondateurs de ce champ d'étude.

### **3-2-son rôle :**

La linguistique contrastive consiste à opposer deux systèmes linguistiques différents afin de pouvoir repérer les interférences manifestant la ou les langues seconde. Elle a pour objectif de faciliter le passage d'une langue à une autre. Son ambition de départ était "une comparaison terme à terme rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurelles". Elle va prévoir, décrire et expliquer les erreurs et les difficultés dues à l'influence de la langue une sur la langue deux.

### **3-3- l'analyse contrastive :**

L'analyse contrastive est une branche de la linguistique appliquée qui s'est surtout développée au milieu du 20e siècle aux Etats-Unis. Dans son ouvrage *Linguistics across culture* (1957), Robert Lado affirme pour la première fois l'exigence d'effectuer une analyse comparative dans un but didactique. Linguiste fort d'une solide expérience de l'enseignement des langues étrangères.

Selon les principes de l'analyse contrastive, la progression pédagogique part certes d'une comparaison minutieuse entre langue source et langue cible, mais il n'est pas question de faire intervenir la langue première dans l'acte pédagogique. Elle n'a pas droit de cité dans le cours de langue étrangère puisque l'utilisation de la langue maternelle ou le rappel constant de celle-ci ne peut en effet que favoriser les interférences entre les deux systèmes (Bouton : 1974). Pour Kamel El Korso :

*« La comparaison de deux langues est basée sur le fait que ce sont les différences entre la langue maternelle et la langue étrangère que l'élève devrait assimiler. Ces différences peuvent être établies et écrites à l'aide de recherches contrastives »<sup>1</sup>.*

L'étude contrastive se concentre bien plus sur l'émission des messages que sur leur réception, même si cette réception est impliquée dans l'émission comme une condition préalable nécessaire. C'est ce qui fait considérer l'analyse contrastive comme une grammaire de l'enseignant plus que comme une grammaire de l'étudiant et qu'elle concerne davantage l'enseignement que l'apprentissage.

---

<sup>1</sup> Kamel. El KORSO, *Linguistique contrastive : la langue allemande – Problèmes et méthodes*, OPU, Ben-Aknoun (Alger), 1985, p.3.

### **4-L'enseignement de la phonétique du FLE :**

#### **4-1- bref historique :**

La phonétique a été oubliée dans les pratiques pédagogiques. « La phonétique est une des grandes oubliées de la didactique des années 70 et 80... »<sup>1</sup> René Richerich. « Plus que tout autre composant d'une « méthode », la phonétique me semble en effet dépendre de l'usage qu'en fait l'enseignant... » Louis Porcher. Il faudrait donc veiller à ce que la formation linguistique et phonétique des enseignants soit mieux assurée. Il faudrait aussi que les contenus des enseignements/apprentissages intègrent la part qui doit revenir à la phonétique .

La didactique des langues étrangères était traditionnellement basée sur l'écrit. Soit sur la grammaire et le lexique, sans se préoccuper de son utilisation (orale). Les méthodes audio-visuelles (MAV) des années soixante ont mis l'accent sur l'aspect oral. Mais bien que les enregistrements aient été de bonne qualité, naturels et vivants, la progression et correction phonétique n'étaient pas toujours prises en compte. Certaines méthodes les intégraient, comme Voix et Images de France, et plus globalement les méthodes d'inspiration structuro-global audio-visuelle (SGAV). L'approche communicationnelle en DFLE est apparue seulement au tout début des années soixante-quinze. Alors, on se préoccupe davantage de la communication de la langue elle-même. Actuellement, de moins en moins de matériel nouveau et efficace pour la pratique phonétique n'est inventé. La correction phonétique est largement oubliée ; donc, Pourquoi la phonétique est-elle importante dans l'acquisition d'une langue étrangère ?.

#### **4-2- Importance de la phonétique dans l'enseignement/apprentissage des langues secondes et étrangères :**

##### **4-2-1 Compétence communicationnelle et phonétique :**

Une bonne compétence communicationnelle, est une maîtrise convenable de la syntaxe et du lexique assez conséquent, mais c'est aussi une maîtrise des aspects phonétiques et en premier lieu des éléments prosodiques. On sait que la bonne production de différents sons d'une langue étrangère est fortement aidée par une bonne maîtrise de la prosodie. En réalité, tous les aspects phonétiques d'une langue sont liés. On pourrait même dire, plus généralement, que tous les aspects phonético-linguistiques d'une langue sont liés. La problématique SGAV, de même que la méthodologie verbo-tonale intègrent parfaitement

---

<sup>1</sup> <http://www.scribbed.co/doc/19599048> consulté le 15/12/2017.

ce paramètre. Dès lors que deux langues sont confrontées, des interférences apparaissent, au plan phonétique. Aussi bien au niveau des sons que des structures prosodiques.

### **4-2-2 Phonétique et sémantique :**

Produire des sons (supports phoniques) correctement, veut dire produire du sens. Dans une langue, signifiant et signifié sont étroitement liés. F. de Saussure a judicieusement présenté le signe linguistique comme une unité à deux faces étroitement liées : support phonique (signifiant) et sens véhiculé (signifié). La sémantique intervient donc en permanence et on ne peut pas traiter la phonétique à part. Pour identifier correctement le sens, il faut au préalable avoir identifié correctement le support phonique. En fait, sans une bonne phonétique nous n'avons, à l'oral, aucune chance de transmettre un message qui sera bien compris, même si les mots ont été bien choisis même si la syntaxe est correcte. De plus, la prosodie, à travers ses structures intonatives, accentuelles et rythmiques, fournit, pour une grande part, la syntaxe à l'oral. Le sens n'est accessible que si la syntaxe est bien décodée. Pour un étranger, ce qui a du sens, c'est le support phonique avec ses sons, son intonation, son rythme. S'il est sûr d'être compris et s'il comprend bien ce qu'on lui dit, il aura plus envie d'échanger de l'information.

Ainsi, si l'on veut véhiculer du sens dans nos communications, il faut avant tout être capable de produire des suites phonétiques correctes.

### **4-2-3 Pourquoi l'oral d'abord ?**

La genèse de l'acquisition de la langue maternelle plaide en faveur de l'oral, puisque toutes les langues maternelles sont apprises sans support écrit, avant toute scolarisation. L'enfant dans son milieu social est soumis à l'apprentissage de type audio-visuel. Il entend et voit. Il associe des suites phoniques à des objets ou des actions. Il faut donc recréer les conditions de l'apprentissage naturel, « normal », puisqu'il a fait ses preuves depuis longtemps. Il faut s'appuyer au tout début sur la langue orale et non comme on le fait trop régulièrement sur l'écrit. Les MAV ont bien intégré ce paramètre en recréant des conditions qui se voudraient les plus proches possibles de la réalité de l'acquisition des langues naturelles. Les aspects phonétiques sont donc en premier.

### **4-2-4 quelques difficultés qui poussent à enseigner la phonétique :**

Dans toutes les langues, dès lors que les sons apparaissent dans le discours, Il y aura influence réciproque des sons les uns sur les autres, Des procédures de compensation interviennent souvent aussi. La morphosyntaxe de l'oral et celle de l'écrit diffèrent dans de nombreuses langues, En français, par exemple, le passé simple, temps de l'écrit, est peu ou

## ***Chapitre 01 ..... paysage linguistique en Algérie***

---

pas utilisé à l'oral. Ainsi, Le problème des interférences phonétique est une difficulté que certains didacticiens et enseignants ne prennent pas en compte. Les sons et/ou phonèmes, dans les deux langues confrontées ont l'air d'être identiques alors qu'il y a souvent des différences plus ou moins apparentes. Par ailleurs, il existe des problèmes de distribution : des unités phonémiques identiques peuvent avoir, des deux langues, des utilisation différentes dans le discours.

### **Conclusion :**

L'Algérie se caractérise par un plurilinguisme traduit par l'existence simultanée de plusieurs langues et variétés de langues.

La différence existant entre le système phonologique de l'arabe, et celui de la langue française, peut engendrer des interférences phoniques au niveau des productions orales de étudiants arabophones.

La linguistique contrastive vise une étude comparative entre deux systèmes linguistiques différents pour dégager les erreurs qui sont dues lors de la présence de la langue maternelle. Ainsi, l'apprenant peut construire un système intermédiaire par le biais des règles de sa langue mère, les règles de la langue cible et des règles communs entre ces deux langues.

L'enseignement de la phonétique est considéré comme un objectif majeur en didactique du FLE. C'est la raison selon laquelle la didactique du FLE a introduit la phonétique dans des différentes méthodes du FLE, pour affronter les difficultés rencontrées par les étudiants étrangers surtout au niveau de ce que nous appelons : les interférences.

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

### Introduction :

Dans ce présent chapitre, nous allons revoir la définition de la notion d'interférence, ainsi que ses différents types ; en se focalisant sur les interférences de types phoniques, qui à leur tour se subdivisent en interférences vocaliques et consonantiques.. Enfin, nous verrons les différentes méthodes de correction phonétique et nous parlerons de la didactiques de l'oral.

### 1-l'interférence:

#### 1-1- définitions:

On dit qu'il y a une interférences quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1 (Kannas, 1994: 252)<sup>1</sup>. Selon les linguistes Josiane F. Hamers et Michel Blanc : « *l'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquelles l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »<sup>2</sup>. Allant également dans la même direction, Geneviève Vermes et Josiane Boutet ont indiqué que : « *l'interférence apparait remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2. L'apprenant peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* »<sup>3</sup>. Cela veut dire que le lexique est le véhicule de l'emprunt lexical, qui contribue à apporter et à installer des interférences phoniques dans une langue donnée.

Selon la réflexion de Calvet, « *le monde est plurilingue et les communautés (linguistiques) se côtoient et se superposent sans cesse* »<sup>4</sup>, il en résulte que les langues s'interpénètrent en provoquant des situations d'interférences linguistiques. L'interférence des langues est causée principalement par le contexte socio-historique : l'établissement des relations entre pays lors des échanges économiques, culturels et même durant les guerres.

De son côté, G.Mounin définit l'interférence comme les changements ou identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait de bilinguisme ou plurilinguisme des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique.<sup>5</sup>

De plus, un fait langagier, c'est à dire la production des phrases avec des dérivations provenant de la langue maternelle, J. Dubois écrit : « *il y a interférence quand un sujet*

---

<sup>1</sup>C, Kannas, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, 1994, p.252

<sup>2</sup> Josiane HAMERS, et Michel BLANC, *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles: Pierre Mardaga, 1983, p.452

<sup>3</sup>Geneviève Vermes, et Josiane Boutet, *Pays multilingue*, Tome 2, Paris: L'Harmattan, 1987, p.111

<sup>4</sup>Louis-Jean Calvet, *la sociolinguistique, que sais-je ?*, Paris, PUF, 1993, p.17

<sup>5</sup>Georges. Mounin, *les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, 2004, p.181

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

*bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexicale ou syntaxe caractéristique de la langue B »<sup>1</sup>.*

### 1-2-Comment l'interférence se produit-elle ?

L'interférence se produit quand les bilingues perçoivent et produisent les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue cible comme s'ils étaient identiques à ceux de la langue source. Elle se produit, également lorsque les bilingues transfèrent les éléments linguistiques de la langue (I) et les injectent dans la langue II (Dweik, 225)<sup>2</sup>. L'interférence résulte ainsi quand les apprenants arabophones du français perçoivent et produisent «papier» comme «babier», «parc» comme «barc». Elle se manifeste également quand les apprenants de l'arabe identifient les mots "قلم"(qalam) comme "كلم" (kalam) et "ضرب" (darb) comme "درب"(darb). (Hasanat Mohamed : 2007, 211)<sup>3</sup>.

On peut conclure en disant que l'interférence, n'est qu'une pratique individuelle très présente même chez les individus bilingues, elle se manifeste à tous les niveaux de la structure linguistique : phonique, grammatical, lexical, sémantique et morphosyntaxique.

### 2-Les types d'interférences:

#### 2-1- les interférences phoniques:

Les interférences phoniques qui seront d'ailleurs notre objet de recherche, surviennent quand l'apprenant d'une langue étrangère identifie un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques, (Dweik, 225)<sup>4</sup>.

D'une manière plus simplifiée, l'apprenant arabophone utilise des sons appartenant à sa langue maternelle lors de sa réalisation des sons d'une langue étrangère. Cet apprenant introduit des sons dits : « intermédiaires » ou ce qu'on appelle « les interférences phoniques » ; qui résultent de la confusion entre les sons de langue maternelle avec les sons de la langue étrangère lors du passage d'un système phonique à un autre.

Les interférences phoniques sont les plus fréquentes lors de l'apprentissage d'une langue seconde, comme le confirme (Hamers, 1997 :187) : « *il y a une interférence phonémique lorsqu'un bilingue utilise dans une langue active des sons de l'autre langue ; elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde. Surtout lorsque*

---

<sup>1</sup>Jean. Dubois, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994,p.225

<sup>2</sup> B. Dweik, «Bilingualism and the problem of linguistic and cultural interference», *Arabic language and culture in a borderless world*, Kuwait University, 2000,p.225

<sup>3</sup>Mohamed Hassanat, Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français, Université de Tours, 2007,p.211

<sup>4</sup>B, Dweik, op.cit., p.225

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

*l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme telle un locuteur étranger »<sup>1</sup>.*

### **2-1-1- les types des interférences phoniques :**

#### **2-1-1-2 les interférences consonantiques :**

L'interférence dans les consonnes se réalise en raison de deux facteurs. D'abord, quand les consonnes existent seulement en langue1 et sont absentes en langue2 ; et cela peut entraîner des difficultés de prononciation chez les étudiants arabophones. A titre d'exemple, un arabophone prononcerait la consonne sourde « f » ou le son [f] à la place du son sonore [v] de la langue française et qui n'est pas phonémique en arabe. Nous prenons comme exemple des mots français commençant par /v/ qui sont produits par les étudiants arabes comme /f/ : « villa » qui devient « filla », « voyage » qui devient « foyage ».

Puisque la consonne « v » n'existe pas dans le répertoire linguistique de l'apprenant arabophone, il la remplace par le son [f] qui existe dans son répertoire linguistique arabe.

Quand au deuxième facteur, il existe lorsque les consonnes diffèrent dans leurs façons et endroits d'articulation. On remarque ce phénomène avec les deux consonnes [p/b] qui se rapprochent car le point d'articulation de ces deux consonnes est le même et ce qui les oppose est le voisement. Pour Monique Léon et Pierre Léon : « *un phonème s'oppose à un autre sur un point précis de la chaîne parlée, comme /P/et /b/ dans pas/bas.* »<sup>2</sup>. L'opposition entre deux phonèmes ne se réalise sauf si les deux partagent les mêmes traits distinctifs et ils ne s'opposent que par un seul trait, par exemple : le /p/ et le /b/ sont deux consonnes opposées, occlusives, orales et bilabiales mais la première est sourde alors que la seconde est sonore.

#### **2-1-1-3- les interférences vocaliques :**

Lorsque le système vocalique du français dispose beaucoup plus de voyelles que celui de l'arabe, les étudiants arabophones maîtrisent difficilement la distinction entre les sons vocaliques du français (Cf. Fefes, 60-61)<sup>3</sup>. Ces derniers sont substitués à des sons similaires qui existent en arabe littéraire<sup>4</sup>.

Nous pouvons formuler quelques aspects de cette substitution sous forme des interférences vocaliques comme suit :

---

<sup>1</sup>Josiane .HAMERS, op.cit. p.187

<sup>2</sup>M.LEON et P. LEON, *La prononciation du français*, Paris, 2007, p.88

<sup>3</sup>Neireuz. Fefes, *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse,1994, p.60-61

<sup>4</sup>L'arabe littéraire : s'assimile à l'arabe de l'écrit, des textes anciens et actuels ainsi que des documents sacrés : le coran.

## Chapitre2..... la notion d'interférence

- /ø/ dans « nageuse » [nazøz] peut être substitué à [e] [nazez], ou à [o] : « peu » [pø] devient [po].

- /y/ dans « confiture » [kɔ̃fityr] peut se prononcer [u] [kɔ̃fityr] ou [i] [kɔ̃fitir].

- /ə/ peut être substitué à [e] : « je parle » [ʒəparl] devient [ʒeparl], ou à [o] : « je suis » [ʒəsɥi] devient [ʒoswi].

- /ɛ/ prononcé [e] : « fièvre » [fjɛvr] devient [fjevr].

- /ɔ/ prononcé [o] : « horloge » [ɔrlɔʒ] devient [orloʒ] (Cf. Fesfes, 60-61).

- la distinction entre [ɑ] et [a] est très difficile pour un arabophone, d'autant plus qu'elle n'est pas très marquée en français, il arrive que l'étudiant prononce [mal] au lieu de [mal] pour le mot « mal » ; et [mal] au lieu de [mal] pour le mot « mâle ».

Donc, la prononciation des voyelles françaises constitue un obstacle majeur pour les apprenants arabophones qui ont tendance à substituer certains sons d'une langue étrangère par des sons proches de la langue maternelle pour rapprocher ces deux systèmes linguistiques différents.

### 2-2- les interférences morphosyntaxiques :

Cette interférence se caractérise par l'introduction dans la langue des bilingues, des unités et des combinaisons des parties du discours, des stratégies grammaticales et de morphèmes fonctionnels, provenant d'une autre langue. Louis-Jean Calvet explique que « l'interférence syntaxique relève de l'organisation de la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la langue première A »<sup>1</sup>, cela veut dire qu'un apprenant arabophone utilise ses propres règles syntaxiques de sa langue maternelle pour construire un énoncé en langue étrangère.

Pour Dubois .J, « la présence de mode d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée »<sup>2</sup>. cela signifie que l'apprenant arabophone applique les règles de la combinaison et introduit des unités de la langue arabe au niveau des structures de la langue française. Autrement dit, les phrases dites en arabe et écrites en français.

La phrase verbale en arabe suit l'ordre Verbe- Sujet-Objet (VSO), telle que « écrit l'élève son devoir » équivalent en français à : l'élève écrit son devoir. Et cela nous permet de constater que l'étudiant pense en à sa langue maternelle est écrit en français.

Néanmoins, la phrase nominale dont l'ordre syntaxique est Sujet – Attribut, telle que « Nabil professeur » équivaut en français à : Nabil est professeur. L'existence de la phrase

<sup>1</sup>Louis-Jean Calvet .op.cit., p.25

<sup>2</sup>Jean. DUBOIS,M. GIACOMO et autres, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999, p.252.

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

nominale en arabe explique l'omission de l'auxiliaire "être" dans les écrits des étudiants. Certes, les apprenants commettent souvent des erreurs comme « il à Paris, vous malade, la table grande, le salon à coté de la cuisine, etc. ».

Parmi les interférences morphosyntaxiques qui apparaissent lors de l'apprentissage de la langue française par les apprenants arabophones est l'omission des articles indéfinis comme : *\*c'est maison, \*je prends taxi, \*il voudrait café, \*on achète pommes, \*il travaille avec femmes, \*ma maison a cuisine et garage, \*j'habite dans grand appartement* ». En effet, l'arabe connaît un seul article défini « AL », cependant l'arabe ne possède pas d'articles indéfinis, c'est l'article zéro. Certes, « un garçon » se dit en arabe « walad » et des « garçons » « awlad ». Les grammairiens arabes expliquent cette absence d'abord par la désinence / un / qui véhicule le sens du singulier « un, une » ou du pluriel « des » et de l'indéfini à savoir un seul garçon ou des garçons. Bertrand Olivier explique le transfert négatif de la langue source vers la langue cible au niveau des articles. En soulignant que : « *L'interférence morphosyntaxique : c'est une traduction de l'arabe vers le français car l'élève ne maîtrise pas les modalités d'utilisation des articles ce calque de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure* »<sup>1</sup>.

### 2-3- les interférences lexicales :

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que l'apprenant arabophone introduit dans son discours en langue française. Ce transfert se fait lorsqu'un terme donné appartenant à la langue source de l'apprenant fait intrusion dans la langue cible. Et comme l'indique GENIVIEVE, VERMES et JOSIANE BOUTET que « *l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* »<sup>2</sup>. Il s'agit, donc, de deux types : emprunt et calque.

L'emprunt est le fait d'importer une unité lexicale en préservant son signifiant et son signifié.

Quant au calque, il concerne l'importation du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2.

### 2-4- les interférences culturelles :

---

<sup>1</sup> Bernard Olivier, *Diversités culturelles et apprentissage du français*, l'Ecole polytechnique, Octobre, 2005.

<sup>2</sup> W-F.MACKEY sur: <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP.htm>.

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

Les mots et les référents auxquels ils renvoient dans la réalité, sont parfois porteurs de charges culturelles partagées par une communauté linguistique et qu'on ne les retrouve pas nécessairement chez d'autres communautés, a fortiori éloignées. Le mot *lune* ("*qamar*" en arabe) est porteur d'une charge culturelle « favorable » chez les arabes et symbolise chez eux, en particulier, la beauté. Mais dire d'une femme en français que « c'est la lune » pour exprimer sa beauté, c'est faire une interférence culturelle de l'arabe dans l'usage du français où le mot *lune* est porteur plutôt d'une charge « très négative » parce que dans la culture française le mot "lune" ne symbolise pas la beauté.

L'interférence intervient aussi au niveau suprasegmental et même gestuel, lorsqu'un locuteur utilise un accent ou un geste caractéristique d'une communauté linguistique en s'exprimant dans une langue d'une autre communauté linguistique.

### **3-les méthodes de corrections phonétiques :**

La prononciation et la production correctes des sons français, est un objectif de l'enseignement en FLE. Il est vrai qu'il n'est pas demandé à un étudiant arabophone d'avoir une prononciation comparable à celle d'un français natif et que toutes les erreurs de prononciation n'ont pas le même poids, mais certaines erreurs doivent être corrigées dès le début de l'apprentissage puisqu'elles touchent négativement la perception ou la compréhension du message par le locuteur. C'est pour cette raison que la didactique des langues étrangères a donc élaboré des méthodes pour l'enseignement et la correction de la prononciation. Nous en présenterons par la suite les différentes méthodes de correction phonétiques :

#### **3-1- la méthode articulatoire :**

Les caractéristiques de cette méthode repose sur le postulat selon lequel l'émission des sons implique une connaissance du fonctionnement de l'appareil phonatoire. L'apprenant est invité à prendre conscience des phénomènes articulatoires, mais c'est à l'enseignant de connaître les traits distinctifs de tous les sons de la langue française pour les visualiser aux apprenants, et les aide à maîtriser ces mécanismes afin de produire les sons étrangers convenablement même pour corriger ceux erronés. Il leur apprend, par exemple, l'arrondissement des lèvres pour la prononciation de certaines voyelles comme /i, y, u/, ou faire vibrer les cordes vocales pour des consonnes comme /v, r, ʒ/...etc.

#### **3-2- la méthode des oppositions phonologiques :**

Celle-ci a été adoptée par application des principes de classification des phonèmes. Selon les conceptions de Bloomfield, Jakobson et Hall qui classaient les phonèmes en fonction

## **Chapitre2..... la notion d'interférence**

---

de leurs traits distinctifs. Ces concepteurs ont proposé de mémoriser les phonèmes par opposition de type binaire en les faisant répéter sous forme de paires minimales comme p/b, t/d, v/f, s/z...etc. En d'autre terme, il s'agit de proposer des exercices de discrimination et de production de mots qui ne se différencient que par un seul phonème. Par exemple : font/vont, pierre/bière.

### **3-3- la méthode verbo-tonale :**

Cette méthode est basée sur un travail de reconditionnement de l'audition par différents procédés (phonétique combinatoire, prononciation nuancée, facteurs prosodiques). Elle propose un travail d'écoute sans réflexion méta-phonologique, c'est à dire sans qu'il soit présenté à l'apprenant des contenus explicites sur la manière dont fonctionne un système phonologique. C'est donc une approche implicite et inconsciente de correction phonétique/phonologique. Les supports sont variés et souvent ludiques : comptines, chants.

Elle part du principe que la mauvaise perception provoque une mauvaise prononciation. Il faut donc faire des exercices d'articulation et suivre des démarches et des stratégies adéquates pour améliorer la prononciation des apprenants. L'apprenant doit tout d'abord, se mettre face aux sons de la langue étrangère. Puis il à l'imitation puis la répétition pour aboutir à la production des sons identiques.

### **3-4-la méthode comparatiste :**

Cette méthode se base sur la comparaison entre les phonèmes et les systèmes sonores des deux langues. Elle cherche, plus précisément, l'identification des similitudes entre les deux systèmes phonologiques tout en tenant en compte des sons communs ou proches afin de corriger certaines articulations. Comme par exemple le cas entre les deux sons : le [p] qui appartient au système français, et le [b] qui appartient au système arabe.

Cette méthode est fondée sur l'analyse contrastive.

### **4-la didactique de l'oral en FLE :**

L'une des particularités de la didactique des langues est son objet d'étude. Elle fait de la langue un objet et moyen d'enseignement et d'apprentissage. De ce fait, il semble que la didactique des langues se consacre directement ou indirectement à des sous-ensembles spécifiques de la langue. C'est ainsi que de nombreuses recherches débouchant sur la didactique de l'oral ont vu le jour. D'un point de vue historique, l'oral a conquis sa place progressivement. Parallèlement, certaines méthodologies l'avaient mis en avant et en valeur.

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

L'intérêt d'instaurer une didactique de l'oral en FLE vient du désir et du devoir d'enseigner la spécificité de la langue française. Si la didactique du FLE s'occupe de « l'étude des modalités d'enseignement et d'appropriation du français langue étrangère en milieu non-naturel », il s'agira, en l'occurrence, de dresser des procédés, des méthodes et des techniques schématisés, cohérents et raisonnés pour l'enseignement-apprentissage de l'oral.

Depuis l'apparition des nouvelles méthodologies de l'enseignement des langues, notamment l'approche communicative, l'oral a toujours fait partie, d'une manière ou d'une autre des pratiques d'enseignement en tant qu'objet d'apprentissage : lecture à haute voix, conversation, dialogue, récitation...etc. il s'agit de placer l'oral au centre de l'activité d'apprentissage pour améliorer la compétence de communication des apprenants.

### 4-1-qu'est ce que l'oral ?

En didactique des langues, l'oral désigne selon certains auteurs tel que Charraudeau et Mignenau: le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyens d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques<sup>1</sup>. A partir de cette définition, on peut dire que l'oral est la pratique de deux phénomènes : l'écoute de l'autre qui renvoie à la compréhension de l'oral et la production de l'oral.

Selon le dictionnaire de la langue française (1996), le terme " oral " renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit. Pour DOLZ & SCHNEUWLY, l'oral «*Du latin os, oris(bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche. »*<sup>2</sup>.

Cependant, l'oral n'est pas uniquement ce qui est transmis, ce qui sort par la voie buccale, c'est aussi pour Jean-Marc Coletta : «*Ce qui est soutenu par le corps de soi et de l'autre, les regards, et tout ce qui donne un contexte aux paroles et en même temps les commente. »*<sup>3</sup>. Donc, il y a d'autres éléments qui entrent en jeu dans la communication orale comme les gestes, les mimiques et les mouvements corporels.

### 4-2-quelle oral en classe ?

La pratique de l'oral en classe peut avoir deux types :<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>P ,Charraudeau et Maigneneau, dictionnaire d'analyse du discours, paris, le seuil,2002,p.57

<sup>2</sup>B, Chneuwly et J, Dolz, pour un enseignement de l'oral, initiation aux genres formels à l'école, 1998,p.51

<sup>3</sup>J. M. Colletta, l'oral, c'est quoi ? in les cahiers pédagogiques (janvier),2002,p.38

<sup>4</sup><http://apprendrefrancais.unblog.fr/2016/09/30/lenseignement-de-loral-en-classe-de-francai-langue-etrananger/>, consulté le 15/02/2018

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

1-L'oral parlé qui est utilisé dans la parole spontanée ou plus encore suscitée par l'enseignant.

2- l'écrit oralisé, lorsqu'il s'agit de la lecture ou des réponses réalisées par écrit par les apprenants.

L'oral est à la fois vecteur d'apprentissage et objet d'apprentissage :

**4-2-1- L'oral vecteur d'apprentissage:**la parole participe à la construction du savoir, c'est un moyen de transmission que l'enseignant utilise pour expliquer et que l'élève utilise pour répondre aux questions de l'enseignant.

**4-2-2- L'oral objet d'apprentissage :**l'oral est aussi une norme que l'apprenant doit acquérir, ce qui veut dire que l'apprenant doit acquérir les aspects techniques et linguistiques de la langue ainsi que les genres du discours. sans oublier l'aspect culturel de la langue( le para-verbal ).

### 4-3-la spécificité de l'oral :

L'oral possède des traits qui permettent une bonne compréhension et une bonne interaction entre les gens, nous les présenterons comme suit :

**a - Les traits prosodiques ou le para-verbal :**ce sont les pauses, les accents d'insistance, le débit, les variations de l'intonation, ainsi que les caractéristiques de la voix.

- On peut **allonger une voyelle finale** sans raison phonologique particulière pour réfléchir, élaborer la suite du message...

**Ex. :**« il est à la maison ou alors chez l'épicier sauf s'il est chez une amie » : prolongement de « on », de « er », de « i » sans raison phonologique, seulement parce que la personne qui parle n'est pas sûre de ce qu'elle dit.

- Il existe des **pauses, à l'oral**, qui sont variables selon la culture : en France, elles durent environ trois dixième de seconde alors qu'aux Etats-Unis elles durent cinq dixième de seconde.
- **Le débit :**la vitesse de parole varie d'une culture à une autre. En effet, les Italiens parlent plus vite que les Français qui parlent plus vite que les Suisses.
- **L'intonation :**c'est-à-dire le ton que l'on utilise en parlant, et qui peut suggérer des sentiments.
- **L'intensité vocale :**c'est-à-dire le volume sonore, et qui se mesure en décibels.
- **La hauteur de la voix :** aiguë ou grave. Les hommes ont la voix grave ce qui est signe de virilité ; les femmes ont la voix aiguë ce qui est signe de féminité.

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

**b- Les contractions ou troncations** :c'est-à-dire ne pas donner le mot en entier : il existe de nombreux raccourcis. Par exemple, En français, « tu » devant un verbe commençant par une voyelle se contracte très souvent en « t' » à l'oral : « tu as parlé ? » à l'écrit devient « t'as parlé ? » à l'oral.

**c - Les hésitations et les ruptures** :à l'oral il est fréquent de chercher ce qu'on veut dire lors de l'élaboration du discours. Il s'agit de s'interrompre, de recommencer et faire des pauses.

**d - Les interjections et les « mots de discours »** :ce sont des mots comme « ben, hein, euh, quoi, bof, ah, ok ». utilisés pour exprimer des émotions.

**h - Le non verbal** : c'est-à-dire ce qui n'est pas parlé mais que l'on voit ( les gestes et les mimiques).

### 4-4-Les composantes du discours oral :

Dans la communication, il faut être capable de communiquer oralement et donc acquérir des compétences de compréhension et d'expression orales.

La communication suppose la capacité de mettre en place différentes composantes qui sont citées par Sophie Moirand<sup>1</sup> :

**A- La composante linguistique** :« linguistique » vient du mot « langue » c'est-à-dire la connaissance de règles syntaxiques, lexicales, sémantiques et phonologiques qui permettent de reconnaître un grand nombre de messages différents.

**B- La composante discursive** :« discursive » vient du mot « discours » c'est-à-dire la connaissance des différents types de discours qu'il faudra adapter selon la situation de communication orale. On entend par situation de communication orale les contacts entre les gens qui partagent un contexte, un espace / temps et des référents communs (la connaissance des domaines d'expérience et de référence).

**C- La composante référentielle** :Il s'agit la connaissance des domaines d'expérience et de référence. Il faut, donc,utiliser l'expérience professionnelle ou personnelle pour accéder au référant autour duquel la situation de communication tourne-t-elle.

**D- La composante socioculturelle** :c'est-à-dire la connaissance des normes sociales de communication et d'interaction.

### 4-5- la compétence orale :

---

<sup>1</sup> Sophie, Moirand, enseigner à communiquer en langue étrangère,paris, Hachette, 1982

## Chapitre2..... la notion d'interférence

---

La compétence orale se compose de deux composantes principales : la compréhension de l'oral et la production orale.

### 4-5-1-la compréhension orale :

Comprendre est la reconnaissance du sens d'un discours. La compréhension orale est donc la capacité d'accéder au sens à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore et elle suppose la connaissance du système de prononciation, des règles linguistiques, des règles socioculturelles. La compréhension orale met en jeu différentes stratégies permettant de favoriser l'écoute et la compréhension d'un grand nombre de messages, peu importe leur provenance, le débit et la voix de celui qui parle. Et tout ça le confirme J.P.CUQ lorsqu'il dit : « *La compréhension orale est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute* »<sup>1</sup>.

La démarche didactique d'une séance de compréhension orale comporte trois étapes essentielles : la pré-écoute, l'écoute et l'après écoute. En plus, les supports authentiques sont favorisés et doivent être variés afin de mettre les apprenants en contact avec les différents types de discours et de les amener à développer une bonne stratégie de compréhension afin de les conduire à l'autonomie.

### 4-5-2-la production orale :

Également appelée "expression orale" ou "compétence de communication", la production orale doit permettre à un locuteur de s'exprimer dans diverses situations de communication. L'oral occupe une place prioritaire dans les relations humaines. Il faut être capable de communiquer oralement et, par conséquent, d'acquérir des compétences de compréhension et d'expression orales. Il s'agit donc d'un rapport interactif entre un émetteur et un récepteur.

Cette compétence de production orale est complexe et difficile à acquérir dans la mesure où elle fait appel à plusieurs compétences à la fois. L'émetteur doit avoir un vocabulaire suffisant et adapté à la situation de parole. Il doit être en mesure de construire des phrases syntaxiquement et sémantiquement correctes, et de les prononcer avec le rythme et l'intonation adéquats. Les gestes et les mimiques sont également des instruments indispensables auxquels on peut recourir pour faciliter la compréhension du destinataire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>Jean-Pierre, Cuq, dictionnaire de didactique du français, 2003, p.49

<sup>2</sup> Robert ARISMA et al, livret 5 de l'enseignant, ifadem, haiti, 2012, p.9.

## **Chapitre2..... la notion d'interférence**

---

L'acquisition d'une telle compétence exige donc un entraînement régulier aussi bien de la part des apprenants que de la part de l'enseignant, car les apprenants ne peuvent s'exprimer qu'en fonction de ce qu'ils savent, de ce qu'ils ont acquis grâce aux connaissances et au savoir-faire de l'enseignant.

Les difficultés de l'expression orale chez les étudiants de FLE, sont liées souvent à des problèmes de prononciation et l'articulation des sons français (les interférences phoniques) qui résultent principalement par l'influence de la langue maternelle de ces étudiants ; Ainsi des problèmes liées au rythme, l'intonation et la grammaire de l'oral.

Les supports utilisés pour des leçons de production orale sont généralement des courts textes, des petites situations de la vie courante ou tout simplement des illustrations mettant en scène des situations de communication en rapport avec le vécu ou les centres d'intérêt des apprenants. L'enseignant doit veiller, lors du choix du support, à ce que la progression soit adaptée au niveau de la classe.

## **Chapitre2..... la notion d'interférence**

---

### **conclusion :**

D'après tous ce qu'on a vu dans ce chapitre, nous pouvons conclure en disant que les étudiants arabophones ont des difficultés de perception et de productions de certains sons français. Ces difficultés sont traduites sous formes des interférences de différents types : phoniques, morphosyntaxiques, lexicales et culturelles. D'ailleurs, les différentes méthodes de correction phonétiques, proposent des solutions idéales pour les étudiants afin de corriger leur prononciation des sons.

Ainsi, l'enseignement de l'oral constitue l'un des objectifs fondamentales en classe de la didactique de FLE, pour améliorer la compétence de communication des étudiants en FLE.

## Introduction

Ce dernier chapitre sera consacré à la partie pratique de notre recherche qui comprend deux sections. La première concernera les enregistrements faits auprès des étudiants de 1<sup>ère</sup> année lors de leur apprentissage concernant le module de « compréhension et production orales » alors que la seconde comportera l'analyse des résultats du questionnaire proposé aux enseignants du département de français, en général, et les enseignants de ce module, en particulier

Nous proposerons deux stratégies de vérification pour mener à bien notre démarche. Donc, nous commencerons ce chapitre par la présentation du public visé et le corpus, puis nous analyserons toutes les données recueillies résultant des enregistrements sonores et du questionnaire.

### **1-la description du public et lieu visé et la présentation du corpus :**

#### **1-1- le profil du public visé :**

Nous nous sommes intéressé aux étudiants de première année LMD de l'université de M'sila qui éprouvent, généralement, quelques difficultés de prononciation de certains sons français. Pour réaliser notre expérimentation, nous avons choisi un groupe qui se compose de 9 étudiants dont 8 filles et 1 garçon.

Par ailleurs, les enseignants du département du français font partie de notre public puisqu'ils ont été visés par un questionnaire.

#### **1-2- le lieu visé :**

Nous avons effectué notre expérimentation dans le laboratoire numéro 02 (salle multimédias). Le laboratoire est équipé de 20 micro-ordinateurs correspondants aux postes des étudiants ainsi que plusieurs autres dispositifs tels que : le data shows, casques, des haut-parleurs et un tableau blanc. Le laboratoire est l'un parmi 4 autres laboratoires, utilisées pour assurer la formation des étudiants du français notamment en matière de l'oral.

#### **1-3- la présentation du corpus :**

Nous avons assisté à deux séances de compréhension et production orales pour faire des enregistrements sonores des étudiants lors de leur interaction et leur échange avec l'enseignante. Cette dernière a proposé deux supports audiovisuels : le premier raconte la biographie du cosmonaute russe Youri Gagarine alors que le second parle de "lanceurs d'alerte" c'est-à-dire ceux qui dévoilent ou révèlent des informations très secrètes concernant des entreprises, des stars, des gouvernements... aux médias.

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

---

Notre but est d'observer comment les étudiants interviennent en répondant aux questions de l'enseignante oralement, par la suite, enregistrer leurs productions en français.

### 2- la démarche suivie :

Pour vérifier l'hypothèse formulée au début, nous allons procéder premièrement par une analyse descriptive des erreurs interférentielles phoniques produites par les étudiants. Puis, nous allons analyser les résultats obtenus lors des enregistrements. Pour le deuxième corpus, nous allons interpréter et analyser les réponses au questionnaire.

### 3- l'exploration du premier corpus :

#### 3-1- les enregistrements :

Le mot	La transcription phonétique du mot correctement prononcé	La transcription phonétique du mot erroné
pas	[pa]	[ba]
révéler	[revele]	[rivile]
deux	[dø]	[du]
le	[lə]	[le]
est	[ɛ]	[e]
piratage	[pirataʒ]	[birataʒ]
médicament	[medikamɑ̃]	[medikamɔ]
public	[pyblik]	[biblik]
dangereux	[dɑ̃ʒərə]	[dɑ̃ʒurə]
lanceur	[lɑ̃sœr]	[lɑ̃sur]
information	[ɛ̃fɔ̃masɔ̃]	[ɛ̃fɔ̃masœ]
torture	[tɔ̃rtyr]	[tɔ̃rtir]
russe	[rys]	[ris]
prévenir	[pʁivənir]	[pʁɔvənir]
dangereux	[dɑ̃ʒərə]	[dɔ̃ʒərə]
responsabilité	[ʁɛspɔ̃sabilite]	[raspɔ̃sabilite]
lanceur	[lɑ̃sœr]	[lɑ̃sor]
du	[dy]	[di]
information	[ɛ̃fɔ̃masɔ̃]	[oɛ̃fɔ̃masɔ̃]
découvrir	[dekuvrir]	[dekɔvrir]

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

sélectionner	[silɛksjɔne]	[siliksɔne]
personne	[pɛrsɔn]	[parsɔn]
sur	[syr]	[sir]
une	[yn]	[in]
plus	[plys]	[blis]
C'est	[sɛ]	[si]
médicament	[medikamã]	[midikamã]

### 3-2- L'analyse des résultats obtenus tirés des enregistrements :

Le tableau ci-dessus montre la réalisation de certains sons français par les étudiants de première année LMD, tirés à partir d'enregistrements sonores de leurs productions orales. En effet, nous avons constaté que les étudiants n'articulent pas les sons français de la même manière mais ils les articulent différemment.

#### 3-2-1- L'impact de l'assimilation de l'aperture régressive <sup>1</sup>:

Nous avons constaté que certains étudiants prononcent le [i] à la place de [e], comme dans les exemples : révéler [rivile] et médicament [midikamã], dans ce cas nous parlerons d'assimilation de l'aperture régressive où nous observons que les voyelles sont voisines : [i], [e], elles partagent les mêmes caractéristiques phonologiques car les deux sont écartées, antérieures et orales et elles ne s'opposent qu'au degré d'aperture ; le [i] est la voyelle la plus fermée, le [e] est mi fermée. L'étudiant n'arrive pas à établir une distinction entre le [i] et [e], il essaye de changer forcément le mouvement des lèvres pour prononcer le [e].

En outre, les étudiants ont tendance à prononcer le [a] à la place de [ɛ], comme dans les deux exemples suivants : personne [parsɔn] et responsabilité [raspɔnsabilite], ce phénomène résulte du rapprochement entre le [a] et le [ɛ] et puisque le [a] fait partie du système phonologique arabe. C'est la raison qui pousse les étudiants à substituer le [ɛ] par le [a] car les deux sont orales, écartées et antérieures mais elles diffèrent au niveau de l'ouverture le [a] est très ouvert mais le [ɛ] est mi ouvert.

<sup>1</sup>CALAQUE .E, *Les erreurs persistants dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français* in L'information Grammaticale, No54, 1992, p.50, PDF disponible sur:[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram\\_0222-9838\\_1992\\_num\\_54\\_1\\_3200](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3200) consulté le 01/04/2018.

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

---

### 3-2-2- L'impact de l'assimilation de l'aperture progressive :

Nous avons constaté que les étudiants ont tendance à confondre le [u] avec le [ɔ] comme dans l'exemple : découvrir [dekɔvrir]. Les deux sons ont les mêmes traits pertinents et ne diffèrent qu'au degré d'aperture, le [u] est très fermé et le [ɔ] est mi ouvert. Donc, la réalisation du [u] nécessite une pression d'un vocalisme du degré d'aperture. Ce phénomène se passe lorsque la voyelle la plus fermée [u] subit une assimilation de l'aperture progressive. « *Le degré d'aperture est une marque spécifiquement vocalique* »<sup>1</sup>.

### 3-2-3- neutralisation du trait labialisé :

Le [y] est souvent prononcé [i] par les étudiants comme par exemple dans : du [di] et plus [plis], cette erreur est prévisible dans la mesure où la sons antérieurs-labialisées n'existe pas en arabe. D'une manière plus simplifiée si parce que la voyelle [y] n'existe pas dans le système phonologique arabe, donc l'étudiant aura des difficultés d'articuler un son qui n'existe pas dans la langue mère.

### 3-2-4- la confusion et la dénasalisation des voyelles nasales :

D'après notre analyse, nous avons remarqué aussi que les étudiants confondent entre les voyelles nasales, où ils substituent le [ã] par le [ɔ̃] comme dans : dangereux [dãʒərə]. Car il y a un voisinage entre les deux voyelles nasales dont elles sont postérieures et elles ne s'opposent qu'au degré d'aperture.

Nous trouverons le même cas pour le [oẽ] et le [ẽ], et cela résulte de l'absence du [oẽ] de la langue arabe d'un côté, et d'un rapprochement entre les deux voyelles aux trait distinctifs d'un autre côté.

### 3-2-5- les difficultés en consonnes :

L'analyse des enregistrements nous a permis de déduire que les erreurs commises par les étudiants, sont beaucoup plus nombreuses au niveau des voyelles par rapport aux consonnes. Pour les interférences consonantiques, les étudiants confondent la plupart du temps entre le [b] et le [p], comme par exemple dans : plus [blys] et public [bublic]. Le [b] et le [p] sont deux consonnes occlusives, orales, labiales et elles ne s'opposent que par le voisement : le [b] est sonore alors que le [p] est sourd.

Donc les étudiants substituent le [p] qui n'existe pas dans la langue arabe par le [b] qui existe en arabe et qui lui est proche puisqu'ils partagent les mêmes traits articulatoires sauf celui de la sonorité.

---

<sup>1</sup>DUBOIS .J, GIACOMO .M et autres, op.cit, p.39.

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

### 4- Le questionnaire :

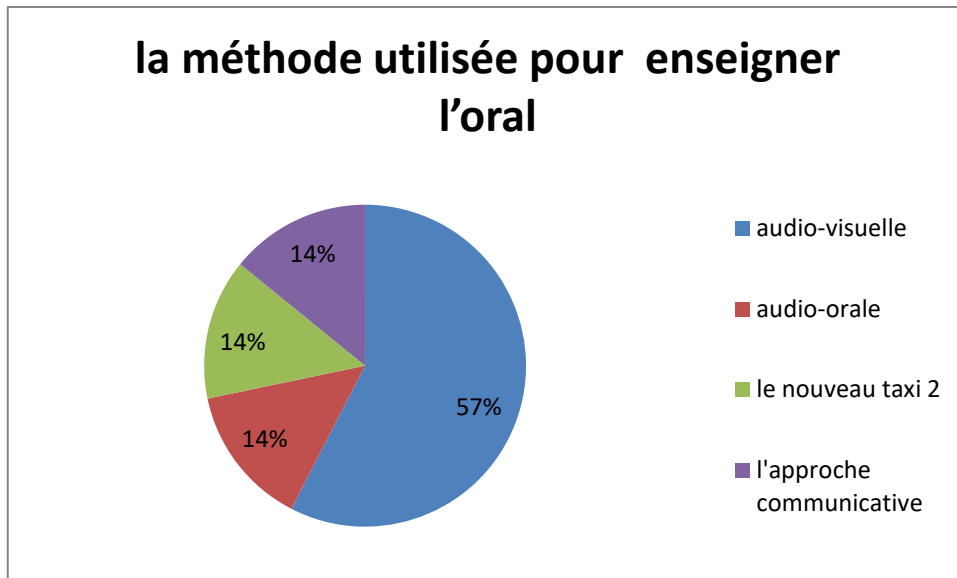
En ce qui concerne le deuxième corpus, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants du département de français de l'université de M'sila. Ce questionnaire comprend 7 questions à partir desquelles nous avons interrogé les enseignants sur les méthodes d'enseignement de l'oral utilisées par chacun d'eux ainsi que les différentes méthodes de correction phonétiques utilisées pour la correction des interférences des étudiants et les types des interférences phoniques les plus commises. Pour la cinquième question, elle est en relation avec le recours à la langue maternelle, puis nous nous sommes centré dans la sixième et la septième question sur les causes principales de cette mauvaise articulation des sons français par les étudiants en proposant des tableaux pour connaître les sons qui posent la majorité des problèmes d'articulation chez ces étudiants.

#### 4-1- Les résultats obtenus du questionnaire destiné au enseignants :

##### Question 1 :

Les enseignants	la méthode utilisée pour enseigner l'oral	La justification
1	Audio-visuelle	-vu l'importance des TIC dans l'acquisition de l'oral
2	Audio-visuelle	-Pas de réponse
3	Le nouveau taxi 2	-Il se base sur un approche thématique, fonctionnelle, communicative et actionnelle
4	Audio-orale	-Pas de réponse
5	Audio-visuelle	-Favorise L'auto- apprentissage
6	L'approche communicative	-Parce qu'elle vise le développement de la compétence communicative
7	Audio-visuelle	-La langue comme moyen d'expression et de communication orale -Elle est centrée sur la communication et le verbal.

Graphique N°1 :



D'après les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous pouvons dire que 57%, ce qui représente la majorité des enseignants, préfèrent la méthode audio-visuelle pour enseigner l'oral. Alors que les autres enseignants utilisent des méthodes d'enseignement différentes. Leur pourcentage est égal à 14% pour chacune : l'audio-oral, l'approche communicative et le nouveau taxi 2.

D'après ces résultats, nous pouvons dire que les enseignants préfèrent la méthode audio-visuelle pour travailler l'oral puisqu'elle permet de mettre en place un réel enseignement de l'oral en classe.

## Question 2 :

La correction des sons l'enseignant	oui	non
La réponse	7	0

**Graphique N°2 :**

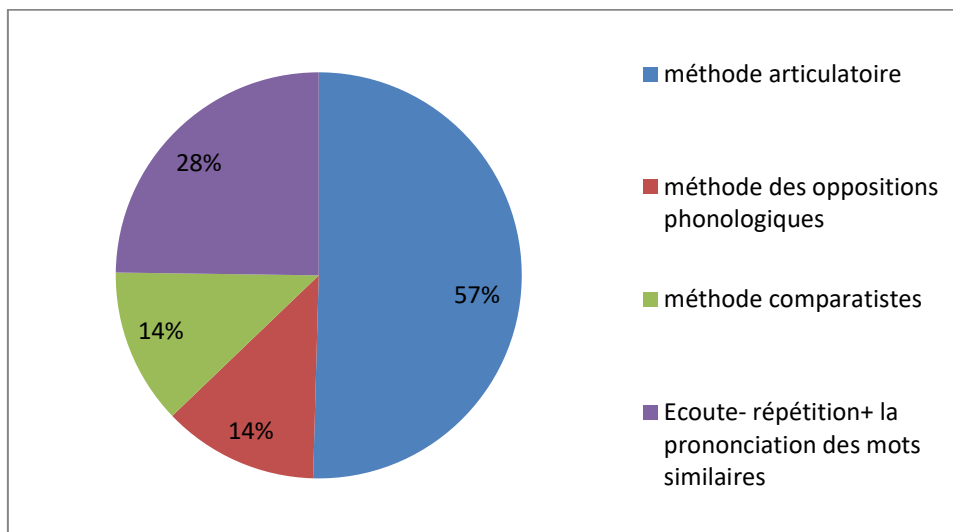


D'après les résultats, nous pouvons dire que la correction des erreurs de prononciation est très importante pour les enseignants. Aussi, la correction des sons mal prononcés par les étudiants est considérée comme une tâche obligatoire pour les enseignants car ils sont tous pour la correction des articulations erronées.

**Question 3 : la méthode préférée pour la correction phonétique :**

La méthode de correction phonétique utilisée	La méthode articulatoire	La méthode Des oppositions phonologiques	La méthode comparatiste	Ecoute- répétition + la prononciation Des mots similaires
Nombre des enseignants	4	1	1	2

**Graphique N°3 :**



## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

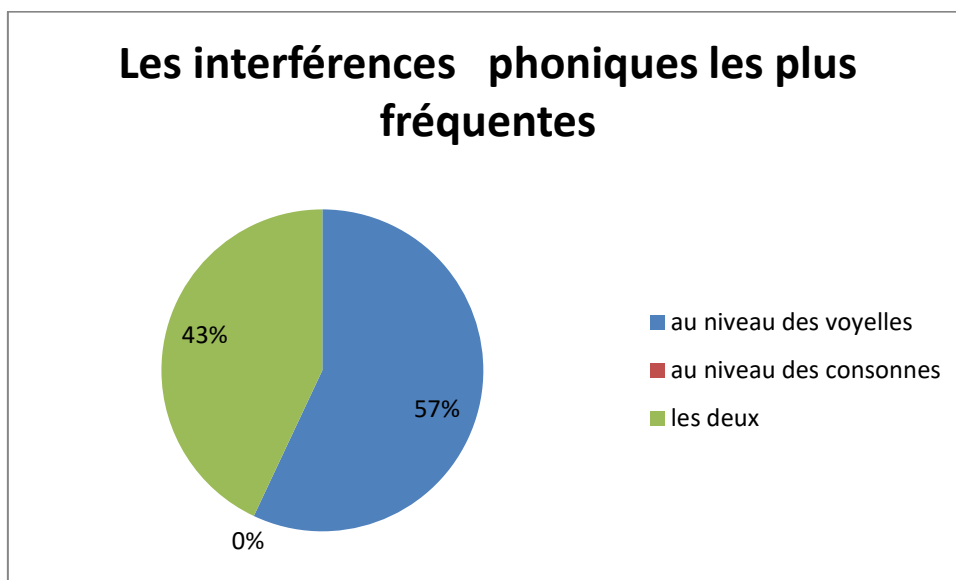
Un simple coup d'œil sur le tableau ci-dessus nous permet de dire que 57% des enseignants utilisent la méthode articulatoire pour corriger les erreurs. Alors que 14% parmi eux ont choisi la méthode des oppositions phonologiques. En revanche, les autres enseignants utilisent la méthode comparatiste. D'ailleurs, 28% des enseignants ont fait appel à plusieurs stratégies de correction sous forme d'un éclectisme qui englobent différents principes de certaines méthodes de correction phonétique.

La majorité des enseignants donnent plus de priorité à la méthode articulatoire pour corriger les erreurs. Cela montre qu'ils sont plus intéressés à la position des organes et le fonctionnement correct de l'appareil phonatoire dans l'articulation des sons français par rapport aux autres méthodes.

### Question 4 :

Les interférences phoniques les plus fréquentes	Au niveau des voyelles	Au niveau consonnes	Les deux
nombre	4	00	3

### Graphique N°4 :



Nous avons remarqué, d'après les résultats obtenus, que 57% des enseignants affirment que les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants sont uniquement de type vocalique. Cependant, 42% d'entre eux pensent qu'elles sont de types vocalique et consonantique.

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

Ces résultats nous permettent de dire que les étudiants ont des difficultés au niveau des voyelles beaucoup plus qu'au niveau des consonnes.

### Question 5 :

Les raisons	nombre
Manque des pratiques langagières	2
Insuffisance de lecture	1
Il leur manque la mise en application de leurs acquis	1
L'enseignant du primaire	1
L'entourage de l'étudiant	1
Absence de certains sons dans la langue maternelle	5
La mauvaise perception des sons étranger	3

Le tableau nous montre que la raison principale d'une prononciation défectueuse des sons français est, selon les enseignants interrogés, la présence d'un son dans un système et son absence dans un autre. De plus, les enseignants ont mentionné d'autres raisons comme la mauvaise perception des sons puisqu'il y a une corrélation étroite entre la perception des sons et la production.

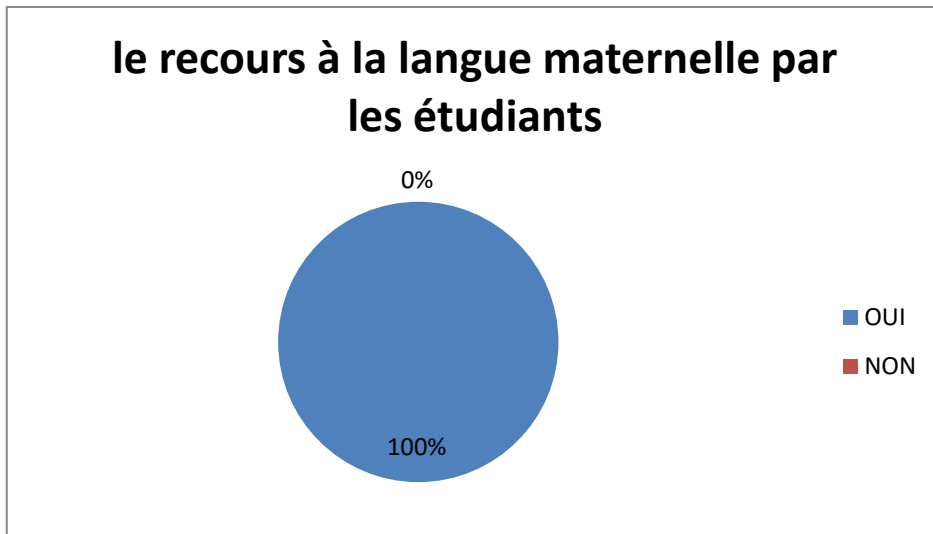
Par ailleurs, certains d'entre eux voient que cette prononciation défectueuse résulte d'un manque d'exercice et de pratique du français par les étudiants d'un côté et l'influence de son entourage d'un autre côté. Aussi, quelques enseignants rejettent la responsabilité aux enseignants du cycle primaire et l'absence de la lecture.

### Question 6 :

le recours à la langue maternelle par les étudiants	oui	non
nombre	7	0

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

**Graphique N°6 :**



Le tableau nous montre que la majorité des enseignants affirme, que les étudiants font le recours à la langue maternelle lors de leurs productions orales en FLE. Donc, cela confirme notre hypothèse mis en avant, où la langue maternelle influe sur le comportement linguistique des étudiants.

### Question 7 :

#### Les voyelles

Les voyelles orales						Les voyelles nasales	
son	nombre	son	nombre	son	nombre	son	nombre
[i]	4	[a]		[y]	1	[ã]	
[e]	4	[o]		[ø]		[ẽ]	2
[ɛ]	1	[ɔ]		[ə]	2	[oẽ]	
[ɑ]	1	[u]	6	[œ]		[õ]	1

#### Les consonnes :

Les consonnes								Les semi-consonnes	
son	nombre	son	nombre	son	nombre	son	nombre	son	nombre
[p]	6	[s]		[m]		[k]		[j]	
[b]	2	[z]		[n]		[g]		[w]	
[t]	2	[f]		[ʃ]		[r]		[ʎ]	2
[d]	1	[v]	2	[ʒ]	1	[l]			

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

---

Les réponses des enseignants quant à cette question confirment que Les étudiants éprouvent des difficultés au niveau des voyelles plus qu'au niveau des consonnes. Les voyelles [u], [i], [e], [y] et le [ɛ], surtout, posent de véritables problèmes d'articulation pour les étudiants.

Pour les consonnes, d'après les réponses des enseignants nous avons constaté que le son [p] est la consonne qui pose plus de problèmes puisqu'il est très proche du son [b] qui existe dans la langue arabe. Cela veut dire que les étudiants remplacent un son de la langue cible par un son de la langue source.

### 4-2- Synthèse des résultats du questionnaire :

L'analyse du questionnaire nous a permis d'énoncer que :

- la méthode adoptée pour l'enseignement de l'oral par les enseignants est la méthode audio-visuelle qui favorise l'utilisation des différentes technologies d'information et de communication en classe de FLE. Ce qui permet la mise en œuvre d'un réel enseignement de l'oral pour les étudiants.
- Parmi les principales méthodes de correction phonétique utilisées pour éviter les carences phonétiques, les enseignants donnent la priorité à la méthode articulatoire qui repose sur la position et les mouvements des organes articulatoires.
- Les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants sont de type vocalique beaucoup plus que consonantique.
- La raison primordiale d'une prononciation défectueuse des sons français par les étudiants est la divergence entre l'arabe et le français notamment au niveau des voyelles.
- La langue maternelle a des effets négatifs et des effets positifs sur l'acquisition des sons étrangers mais nous constatons souvent la dominance des effets négatifs qui engendrent les interférences.

### 5- tentatives pour restreindre le champs de l'interférence phonique :

Afin de restreindre le champs de l'interférence, nous essayerons dans cette partie de proposer des solutions, des conseils et des stratégies pour faciliter l'articulation des sons français et aider le étudiants à prendre conscience de leur prononciation en FLE <sup>1</sup>:

- les étudiants qui apprennent une deuxième langue ou une langue étrangère, doivent montrer leur aptitude pour et envers la langue cible. Il s'agit d'un facteur personnel qui inclut l'intelligence et la motivation.

---

<sup>1</sup>Françoise. Rodard, comparaison des systèmes phonologiques de l'arabe et du français, université de Neuchâtel, p. 191- 196- 197.

## Chapitre III ..... l'analyse du corpus

---

- Parmi les méthodes nouvelles proposées par les spécialistes pour favoriser l'apprentissage et amener à la correction phonétique, est l'enseignement de la prononciation assisté par ordinateur. Cette application insiste sur les outils TIC est surtout l'ordinateur en tant qu'élément indispensable pour corriger la prononciation. Un système qui favorise la synthèse et la reconnaissance vocale c'est-à-dire la production orale peut se développer à l'aide des réseaux sociaux éducatifs. En effet, ce système facilite la correction de la prononciation aussi les ressources audio-visuelles mettent les apprenants en situation d'apprentissage réelles de communication en vue de pratiquer la langue et faciliter la correction de la prononciation. Donc nous proposerions cette stratégies de correction parce qu'elle fait recours aux exercices d'écoute, de répétition et de correction.
- Ainsi, pour éviter les sons erronés, nous proposerions de faire des exercices de discrimination auditive, des séances consacrées pleinement à la phonétique contenant des exercices de correction phonétique.
- pour confusion, c'est à l'enseignant de remédier à ce problème en expliquant la différence entre les deux sons. Tout en proposant des "paires minimales" telles que entre le [P] et le [b] : "poire/boire". Cette opération va attirer l'attention des étudiants arabophones quant à la distinction entre les sons.

## **Chapitre III ..... l'analyse du corpus**

---

### **Conclusion :**

Nous pouvons conclure en disant que les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants de 1<sup>ère</sup> année LMD, de l'université de M'sila sont de type vocalique et elles concernent surtout ces quatre voyelles : [u], [i], [e], [y].

Les interférences consonantiques sont moins apparentes. Les étudiants ont des difficultés quant à la prononciation de [p].

La langue arabe a des effets négatifs sur le comportement linguistique des étudiants, surtout, en ce qui concerne la modification des timbres de certains sons français.

## Conclusion générale.....

---

A la fin de notre recherche, nous pouvons confirmer que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année LMD ont des déficits et des difficultés au niveau de la prononciation de certains sons français. Ces difficultés sont traduites par ce qu'on appelle les interférences phoniques, résultant de l'absence de certains sons dans leur langue maternelle.

Après une analyse détaillée des résultats obtenus de notre corpus de recherche et la méthodologie adoptée durant notre expérimentation, nous pouvons répondre au questionnement de départ et par conséquent de confirmer l'hypothèse que nous avons émise au départ: la langue maternelle influe sur le comportement linguistique des étudiants concernant l'acquisition des phones du FLE. Nous avons pu montrer que tout dépend des systèmes phonétiques des langues en contact.

Nous avons pu aboutir à une conclusion que les apprenants arabophones rencontrent des difficultés au niveau de la perception des sons étrangers, ils se trouvent sourds à l'égard des sons de la langue française ce qui donne une mauvaise articulation des sons de la langue cible. Les carences phonétiques se produisent généralement à cause des divergences entre les langues en question.

D'ailleurs, les résultats de notre expérimentation nous ont permis de dire que les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants touchent particulièrement les voyelles par rapport aux consonnes. Sachant que la langue française comporte un nombre de voyelles beaucoup plus important par rapport à la langue arabe.

Enfin, nous pouvons dire que l'acquisition des sons d'une nouvelle langue nécessite une bonne perception et une bonne prononciation des sons de cette langue. De ce fait, l'analyse des erreurs issues des enregistrements, nous a permis de diagnostiquer les difficultés dont les étudiants souffrent, ainsi que leur mode de réalisation et leurs sources principales.

Quant au questionnaire, il nous a permis de tirer des informations très importantes concernant la méthode la plus utilisée pour la correction phonétique, la méthode articulatoire en l'occurrence ainsi que les différents facteurs qui empêchent les étudiants d'articuler les sons français convenablement.

Ainsi, pour éviter les articulations erronées, nous avons proposé le recours aux exercices de discrimination auditive, et des séances consacrées pleinement à la phonétique articulatoire surtout et la phonétique corrective. Donc, il est nécessaire d'aider les étudiants à développer leurs capacités articulatoires puisque la bonne prononciation d'une langue étrangère favorise l'acquisition de celle-ci.

## **Conclusion générale.....**

---

La cause principale de l'interférence phonologique entre deux langues survient quand l'apprenant n'entend les sons de la langue étrangère que sur la base de ceux de la langue maternelle. Cet apprenant qui apprend pour la première fois une langue étrangère va toujours se référer, dans son subconscient, aux possibilités d'expression qu'il a acquises depuis son enfance dans sa langue maternelle. En une sorte d'auto-défense, il oppose les caractéristiques de sa langue maternelle à celles de la langue étrangère.

## Références bibliographiques :

### Les ouvrages :

- CANTINEAU Jean, *Etudes de linguistique arabe*, Paris: Klincksieck, 1960
- CHARRAUDEAU Patrick et MAIGNENEAU Dominique, dictionnaire d'analyse du discours, paris, le seuil,2002
- CALVET Jean-Louis, *l'Algérie à la croisée des langues et des cultures*, in travaux du français langue étrangère, N45 université Paul Valéry-Montpellier, 2001
- CALVET Louis-Jean, *la sociolinguistique, que sais-je ?*, paris,PUF,1993
- CHNEUWLY Bernard et DOLZ Joaquim, *pour un enseignement de l'oral, initiation aux genres formels à l'école*, 1998
- COLLETTA Jean Marc, *l'oral, c'est quoi ?* in les cahiers pédagogiques (janvier),2002,p.38
- DUBOIS Jean, *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, paris, 1994
- DWEIK Bader, «Bilingualism and the problem of linguistic and cultural interference», *Arabic language and culture in a borderless word*, Kuwait University, 2000
- El KORSOKamel, *Linguistique contrastive : la langue allemande – Problèmes et méthodes*, OPU, Ben-Aknoun (Alger), 1985
- FESFESNeireuz ,*Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse, 1994
- HAMERS Josiane et BLANC Michel, *Bilinguisme et Bilinguisme*, Bruxelles: Pierre Mardaga,1983
- HASANAT Mohamed, *Acquisition d'une langue seconde : les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français*, 2007
- KANNAS Claude, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris,1994
- LEON Monique et LEON Pierre, *La prononciation du français*, Paris, 2007
- LEON Pierre, *Phonétique du FLE : prononciation de la lettre au son*, Armand Colin, Paris, 2009
- MACKEY Willyams Francis sur: <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP.htm>.
- MOIRAND Sophie, *enseigner à communiquer en langue étrangère*,paris, Hachette, 1982
- MOUNIN Georges, *les problèmes théoriques de la traduction*, paris,2004

- OLIVIER Bernard ,*Diversités culturelles et apprentissage du français*, l'Ecole polytechnique, Octobre, 2005
- *Sóres Anna*, *Typologie et linguistique contrastive*. Bern, Peter Lang, 2008
- TALEB IBRAHIMI Khaoula, *L'arabisation, lieu de conflits multiples* in réflexions : Elites et questions identitaires, Alger, Casbah, 1997
- TALEB IBRAHIMI Khaoula, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Hikma, 1997
- VERMES Geneviève et BOUTET Josiane, *Pays multilingue*, Tome 2, Paris: L'Harmattan, 1987
- Georges Mounin, *les problèmes théoriques de la traduction*, paris, 2004

### **dictionnaires :**

- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathee et autres, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999
- DUBOIS Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Paris: Larousse, 1973
- CUQ Jean-Pierre, *dictionnaire de didactique du français*, 2003

### **Articles :**

- ARISMA Robert et al, livret 5 de l'enseignant, ifadem, haiti, 2012  
<http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP.htm>.
- CALAQUE Elisabeth, *Les erreurs persistants dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français* in *L'information Grammaticale*, No54, 1992, p.50, PDF disponible sur :  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram\\_02229838\\_1992\\_num\\_54\\_1\\_3200](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_02229838_1992_num_54_1_3200) consulté le 01/04/2018.
- DEBYSER Francis, *La linguistique contrastive et les interférences*, in *revues de la langue française*, Paris, N 8 Décembre, 1970 disponible sur :  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_00238368\\_1970\\_num\\_8\\_1\\_5527](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1970_num_8_1_5527)
- MAKHLOUF Mohamed et DENIS, Legros et autres, *Influence de la langue maternelle Kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française*:  
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Influence-de-lalangue-maternelle-kabyle-et-arabe-sur-l-apprentissage-de-l-orthographe-francaise>
- RODARD Françoise, *comparaison des systèmes phonologiques de l'arabe et du français*, université de Neuchâtel

### **Sitographie :**

- <http://www.dilap.com/phonetique-arabe/arabe-phonetique.htm> consulté le 10/01/2018
- <http://apprendrelefrancais.unblog.fr/2016/09/30/lenseignement-de-loral-en-classe-de-francai-langue-etranger/>, consulté le 15/02/2018
- <http://www.scribd.co/doc/19599048> consulté le 15/12/2017

**Questionnaire destiné aux enseignants du français de l'université de M'sila.**

1- Dans l'enseignement du module de l'oral, quelle méthode utilisez-vous ? Pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2- Lorsqu'un étudiant prononce mal un son français, est-ce que vous le lui corrigez ?

Oui

Non

3- Quelle méthode de correction phonétique utilisez-vous afin de corriger les erreurs de prononciation ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4- Quels sont les types d'interférences phoniques les plus fréquents chez vos étudiants ?

-les interférences consonantiques

- les interférences vocaliques

- les deux

5- Quelles sont, d'après vous, les raisons de la prononciation défectueuse des sons français par nos étudiants ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6- Vos étudiants font-ils souvent le recours à leur langue maternelle ?

Oui

Non

7-Cocher devant le son où vos étudiants éprouvent des difficultés :

A- les voyelles :

[i]		[a]		[y]		[ã]	
[e]		[o]		[ø]		[ẽ]	
[ɛ]		[ɔ]		[ə]		[oẽ]	
[ɑ]		[u]		[œ]		[õ]	

B- les consonnes :

[p]		[s]		[m]		[k]		[j]	
[b]		[z]		[n]		[g]		[w]	
[t]		[f]		[ʃ]		[r]		[ɥ]	
[d]		[v]		[ʒ]		[l]			

**MERCI**

## Résumé :

Dans notre mémoire, nous pouvons confirmer que les étudiants arabophones éprouvent des difficultés lors de l'articulation des sons français.

L'objectif de notre travail, est de souligner les différents facteurs entravant la prononciation correcte des sons français. Pour atteindre cet objectif, nous avons analysé les productions orales des étudiants de 1<sup>ère</sup> année LMD, ainsi que, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants du français de l'université de M'sila.

Après notre expérimentation, nous avons pu déduire que nos étudiants font des interférences phoniques lors de leur production orale en français. Car, certains sons sont absents dans la langue arabe.

**Les mots clés :** l'arabe, français, sons, prononciation, étudiants. interférence.

## Abstract:

**In our recent research, we can improve the fact that our learners have difficulties within some French sounds pronunciation.**

**Our basic target is aimed to find the different reasons and obstacles which influence on the correct sounds pronunciation. Hence, we have analyzed copies of oral expression paragraphs for some senior university students in addition to a questionnaire with a group of French teachers at the university of M'sila.**

**From the previous data, we have found that our learners had spelling mistakes in oral expression because their first language sounds are not founded in their mother langue, Arabic.**

**Kee words: Arabic- French- Sound- Pronunciation- Student.**

## خلاصة:

في مذكرتنا الحالية، نستطيع إثبات أن الطلاب الجامعيين العرب يظهرون صعوبات أثناء نطق بعض الأصوات الفرنسية.

يهدف عملنا لتحديد مختلف الأسباب التي تؤثر على النطق السليم للأصوات الفرنسية. و من أجل بلوغ هذا الهدف، قمنا بتحليل التعبير الشفهي لطلاب السنة الأولى جامعي وأيضا قمنا بتوزيع استبيان على أساتذة اللغة الفرنسية لجامعة المسيلة.

بعد التجربة التي قمنا بها، استنتجنا أن الطلاب يقومون بأخطاء لفظية في تعبيراتهم الشفهية في اللغة الفرنسية. بسبب عدم وجود بعض الأصوات في اللغة العربية.

الكلمات المفتاحية: العربية، الفرنسية، صوت، نطق، طالب.